



Y // Dans
tion simple,
adopté
tous ses
sa famille
; dans le
adoption
il acquiert
elle filiation.

déposer une re-
tion de l'enfant
Dans le cas de
s mariés, le seul
ir la filiation pour
ait une adoption
e consentement

MASTERRILE-LN

Pour le père pacsé ou en concubinage

Quand le couple n'est pas marié, la filiation paternelle ne se présume pas non plus. Elle passe par une reconnaissance. Ainsi, le père, à l'occasion de la déclaration de naissance en mairie (à effectuer dans les cinq jours après l'accouchement depuis la loi du 18 novembre 2016) peut expressément reconnaître l'enfant. C'est encore possible à tout moment de la vie de l'enfant, en mairie ou devant notaire. Mais mieux vaut le faire rapidement pour être

considéré comme parent au plus tôt. La reconnaissance peut ainsi avoir lieu dès la conception de l'enfant, avant la naissance. C'est ce qu'on appelle une reconnaissance au ventre ou prénatale. Cette précaution est vivement recommandée car « si le père décède avant la naissance, il n'y aura alors aucune difficulté pour établir la filiation, précise Catherine Clavin. De même, si le couple se sépare, la reconnaissance prénatale écartera le risque qu'un éventuel nouveau compagnon de la mère reconnaisse l'enfant. » En pratique,

l'officier d'état civil en mairie rédige un acte de reconnaissance qu'il remet au futur père et que ce dernier présente lors de la déclaration de naissance. À noter : aucun justificatif ni accord de la mère n'est demandé. Le premier homme qui reconnaît l'enfant devient donc son père juridique.

dossier
familial
.com

Comment reconnaître son enfant naturel à l'aide d'un courrier ? Notre lettre-type sur : dossierfamilial.com/lettre-de-reconnaissance-d-un-enfant-naturel

L'AVIS D'EXPERT

Laurence MAYER
Avocate à Paris



“ Si l'homme refuse de reconnaître son enfant...”

Il s'expose à une action en recherche de paternité. En pratique, le juge des affaires familiales du tribunal de grande instance compétent ordonnera un test ADN pour vérifier s'il est biologiquement le père. S'il refuse de s'y soumettre, son attitude peut être analysée comme un aveu de paternité. Si d'autres éléments démontrent que la mère avait bien une relation avec lui au moment de la conception (témoignages, photos, lettres, SMS...), le juge peut alors en tirer toutes les conséquences, notamment le condamner à verser une pension pour l'entretien et l'éducation de l'enfant. Pendant la minorité de l'enfant, l'action en justice peut être menée par la mère. Puis, l'enfant majeur peut l'exercer seul jusqu'à ses 28 ans. Ces jeunes adultes sont souvent motivés par l'envie d'avoir une filiation établie, de mettre un visage sur leur père. Ils demandent même parfois à porter son nom.

PENSEZ-Y // Si la maternité s'occupe de déclarer la naissance de votre enfant auprès de l'officier d'état civil, remettez au service en charge de le faire une copie de l'acte de reconnaissance prénatale.